



Paris le 30 juin 2016

Madame la directrice de la PJJ

Au cours de leur déclaration liminaire à la CAP des professeur-es techniques du 29 juin 2016, les trois organisations syndicales représentant les personnels (CGT-PJJ, FO-PJJ, SNPES-PJJ/FSU) ont interpellé le DRH sur la reprise des concours de recrutement dans ce corps.

Pour toute réponse et afin de «lever les ambiguïtés entretenues ces dernières années» monsieur DEAL a répondu qu'il n'y aurait pas d'organisation de nouveaux concours et que la DPJJ travaillait aujourd'hui à un projet de gestion du corps ayant pour but son extinction. En lieu et place du rôle des P.T. , la création d'une fonction d'éducateur-trice technique a même été évoquée par le représentant de la DPJJ.

A aucun moment ce projet n'a été abordé avec les organisations syndicales au cours des instances de dialogue social de ces derniers mois. Pourtant lors du CTC du 18 février 2016 sur la note concernant les parcours d'insertion des jeunes à la PJJ, les organisations syndicales avaient déjà interpellé la DPJJ sur la reprise du recrutement des PT.

Au vu des déclarations plus qu'inquiétantes de monsieur DEAL ce 29 juin, nous vous demandons de nous recevoir dans les plus brefs délais afin d'être officiellement informés des projets de la DPJJ quant au devenir du corps des professeurs techniques à la PJJ.

A ce jour nous considérons que le maintien d'un secteur dédié à l'insertion est essentiel à la PJJ : cela ne peut se faire qu'avec la présence de professeur-es techniques et la reprise d'un recrutement à hauteur des besoins des services et des jeunes.

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement

SNPES-PJJ/FSU    CGT/PJJ    FO-PJJ    UNSA-SPJJ    CFDT-INTERCO